PRÉFET
DE LA SOMME
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

DDPP
03 OCT. 2023
DE LA SOMME

**Secrétariat général**
**Service de coordination des politiques publiques**
**Bureau de l'environnement et de l'utilité publique**

Amiens le 02 OCT. 2023

# Installations classées pour la protection de l'environnement

Le préfet de la Somme donne acte au GAEC RENAUT, dont le siège social est situé 5 Rue Saint Médard, Hameau de Saint Mard, à VALINES (80210), de la reprise de l'élevage bovin précédemment exploité par l'EARL RENAUT LECAT à VALINES, parcelles cadastrées sections AC n°53 et B n°42, 43, 348, 349 .

Le changement d'exploitant n'entraîne pas de modification de l'enregistrement délivré le 12 avril 2018 et modifié le 22 octobre 2020 pour l'exploitation d'un élevage de 180 vaches laitières.

Le présent donné acte pourra être opposé au GAEC RENAUT lors des contrôles qui seront réalisés par l'inspection des installations classées.

Pour le préfet et par délégation,
Le secrétaire général

Emmanuel MOULARD

Copie à :
- La mairie de VALINES
- La sous-préfète d'Abbeville
- La Direction Départementale de la Protection des Populations

51 rue de la République
80020 AMIENS Cedex 9
Tél : 03 22 97 80 80
Mél : pref-environnement@somme.gouv.fr